

NORME
INTERNATIONALE
INTERNATIONAL
STANDARD

CEI
IEC

60265-2

1988

AMENDEMENT 2
AMENDMENT 2
1998-08

Amendement 2

Interrupteurs à haute tension –

Partie 2:

**Interrupteurs à haute tension de tension assignée
égale ou supérieure à 52 kV**

Amendment 2

High-voltage switches –

Part 2:

**High-voltage switches for rated voltages
of 52 kV and above**

© IEC 1998 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission
Telefax: +41 22 919 0300

3, rue de Varembé Geneva, Switzerland
IEC web site <http://www.iec.ch>

e-mail: inmail@iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale
International Electrotechnical Commission
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX
PRICE CODE

B

*For prix, voir catalogue en vigueur
For price, see current catalogue*

AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été établi par le comité d'études 17A: Appareillage à haute tension, du comité d'études 17 de la CEI: Appareillage.

Le texte de cet amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
17A/532/FDIS	17A/536/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cet amendement.

Page 54

6.102.3 Essais pour les interrupteurs à usage limité ou à usage spécial

Ajouter, après l'alinéa existant, le nouvel alinéa suivant:

Dans le cas d'interrupteurs à grande fréquence de manoeuvre, des essais d'endurance mécanique accrue peuvent être effectués suivant le paragraphe 6.102.4 de la CEI 60265-1.